

<https://snetap-fsu.fr/Fermeture-de-Lapalisse-le-Ministre.html>



Fermeture de Lapalisse : le Ministre persiste et signe !

- Nos Actions - Communiqués -



Date de mise en ligne : jeudi 27 juin 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Fermeture de Lapalisse (Allier) : le Ministre campe sur ses positions...

Se saisissant du vote majoritaire d'une motion au Conseil Régional Auvergne pour le maintien des formations initiales scolaires à Lapalisse, la délégation du SNETAP-[FSU](#) reçue par le Ministre de l'Agriculture Stéphane LE FOLL, le 26 juin, l'a interpellé sur les suites qu'il entendait donner à cette nouvelle position du conseil régional, intervenue la veille.

Le Ministre a dit qu'il n'était pas envisageable qu'il reconsidère sa position, et d'ajouter que le v¹/₂u ne valait pas décision financière permettant d'assurer le fonctionnement de l'établissement.

Il a donc confirmé le transfert des formations sur le site de Neuvy (Moulins), considérant un peu vite que tous les problèmes concernant tant les élèves que les personnels étaient réglés. Devant un certain nombre d'éléments factuels présentés par le SNETAP-FSU, il s'est engagé à ce que les difficultés qui persisteraient soient solutionnées sans délai, son cabinet récusant le terme de « plan social ». Propos que le SNETAP-FSU maintient et assume pleinement !

Par ailleurs, s'il reconnaît l'intérêt du projet Agropalisse, il persiste néanmoins dans son refus d'envisager la réouverture de formations dans le secteur de la production agricole sur le site de Lapalisse, alors même que les ouvertures de postes confirmés dans le secteur éducatif sur la durée du quinquennat le permettrait tout à fait...

Le SNETAP-FSU continuera de démontrer l'absurdité de cette décision politique et à se battre pour le maintien du site public d'enseignement agricole de Lapalisse, n'écartant aucune voie de recours, y compris la voie contentieuse.

Paris le 26 juin 2013